



## **Plaidoyer**

# **« Quelle agriculture pour l'île d'Oléron ? »**

*L'Agriculture sur l'île d'Oléron ce sont des surfaces exploitées pour :*

- 180 ha de marais, 750 ha de cultures de plein champ, 916 ha de vignobles et 1805 ha de prairies mises en valeur soit plus d'1/5 de la surface de l'île.
- 107 exploitations dont 1/3 en maraîchage, 1/3 en viticulture (+ élevage, saliculture, céréales, apiculture, ...) et 21 % des exploitations en agriculture biologique.
- 95 % de la production commercialisée en circuit court.

### **I / Protéger et faciliter l'accès aux moyens de productions agricoles**

- Par la veille foncière et la régulation du marché foncier agricole, lutter contre la spéculation d'un territoire à forte attractivité touristique et l'artificialisation des sols,
- Par la mise en place de réserve foncière publique ou privée (ex. Sté Dyonis),
- Par la remise en état des parcelles vouées à l'enfrichement, afin de maintenir des espaces ouverts, en recherchant l'équilibre avec les milieux naturels et la biodiversité associée,
- Par la préservation du foncier agricole existant ainsi que l'appui à l'implantation/renouvellement des infrastructures agricoles dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT),
- Par la promotion des modèles agro-écologiques dans l'attribution des biens publics issus des Comités d'attribution foncière,
- Par le soutien à l'accès au logement pour les (futur.es) installée.es et les ouvrier.es agricoles (toutes filières confondues telle que vigne, ostréiculture, sel, maraîchage, élevage).

### **II/ Améliorer les conditions de production locale**

- Par un travail sur les enjeux autour de l'eau (gestion de la qualité et de la quantité, productions faiblement consommatrices, préservation et restauration des sols),
- Par un travail de concertation autour de la prédation des cultures par la faune sauvage (sangliers, frelons, ...),
- Par le soutien au dialogue pour limiter les conflits d'usages (agriculteurs, citoyens, habitants, chasseurs, estivants),
- Par l'appui aux pratiques agricoles engagées vers la transition écologique et sociale du territoire en encourageant une agriculture sobre et résiliente,
- Par la prise en compte du bassin versant et du lien terre-mer dans l'accompagnement vers des productions économiquement plus vertueuses,
- Par l'encouragement à la diversification des productions, pour une agriculture plus résiliente face aux enjeux climatiques.

### **III/ Accompagner le renouvellement des générations d'agriculteurs-trices**

- Par la mise en place d'espaces d'expérimentation, de portage temporaire d'activités,
- Par la mise à disposition de bâtiments agricoles collectifs publics ou privés,
- Par la sensibilisation et le soutien aux agriculteurs proches de la retraite pour la transmission et l'accompagnement dans la recherche de reprise,
- Par le maintien et le développement des outils locaux d'approvisionnement, de transformation et de commercialisation.

### **IV/ Soutenir la structuration de filières locales**

- Par la recherche d'une plus grande autonomie alimentaire,
- Par l'accompagnement à la commercialisation en circuit court, sur les marchés locaux,
- Par un équilibre géographique des productions sur le territoire et « tout au long de l'année » en fonction des potentialités agronomiques des sols,
- Par la simplification et la mise en cohérence des démarches administratives engendrant de fortes contraintes (site classé, loi littoral, PPRN),
- Par le développement de productions nouvelles pour le territoire, mieux adaptées aux changements climatiques.

### **V/ Maintenir les espaces de concertation**

- Par les liens réguliers entre toutes les parties prenantes (collectivités, services de l'État, profession agricole, associations agricoles),
- Par le maintien et le renforcement du service « agriculture durable et alimentation » socle d'une compétence communautaire,
- Par l'anticipation des mesures d'atténuation et d'adaptation du changement climatique dans les politiques agricoles associées.

***Une agriculture locale de qualité reconnue joue un rôle primordial dans la place accordée à une alimentation saine, durable, accessible pour l'ensemble des habitants de l'île.***

***Le GEDAR de l'île d'Oléron souligne l'importance des liens de coopération à maintenir avec les politiques locales qui fédèrent les moyens de promouvoir une société plus humaine, une santé respectée et un équilibre des écosystèmes.***

***Compte tenu de l'étendue des enjeux identifiés ici, dans notre plaidoyer, les moyens humains, techniques et financiers affectés à l'agriculture et à l'alimentation locales demandent à être maintenus, soutenus et déployés au cœur de la vie sociale et citoyenne insulaire.***

*Ce qui fait le terroir original, unique de l'île d'Oléron repose sur la pérennité de son agriculture. Considérer librement notre plaidoyer ouvre avec détermination et confiance les réalisations futures de votre (nouveau) mandat d'élu(e)s.*

*Noms    Prénoms*

**Signatures**